

## Des équipes pluridisciplinaires

Le Sessad Autisme accompagne les jeunes et leur famille. Les professionnels du Sessad Autisme sont spécifiquement formés pour accompagner les jeunes avec autisme selon les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé. Elles équipes sont composées, en fonction du territoire, d'une équipe de direction, de psychologues comportementalistes, de psychomotriciens, d'éducateurs spécialisés...

## Quels modalités d'admission ?

L'accompagnement d'un enfant par le Sessad Autisme est conditionné par une notification d'orientation délivrée par la Maison Départementales de Personnes Handicapées (MDPH). L'admission fait suite à des journées d'observation et à l'approbation d'une commission d'admission.

## L'Adapei 33 gère 2 Sessad Autisme

Votre contact à l'Adapei de la Gironde

**Marie-Christine Dulieu - Directrice Autisme et TSA**

marielchristine.dulieu@adapei33.com ☎ 06 18 81 29 24  
✉ 39 rue Robert Caumont - Les Bureaux du Lac II - Bât. R - 33049 Bordeaux Cedex

- 
- 1 Sessad Autisme Bassin d'Arcachon**  
sessadautisme.bassindarcachon@adapei33.com  
☎ 05 40 70 28 82  
✉ 13 route des Lacs - 33380 Biganos
  - 2 Sessad autisme Sud-Gironde**  
sessadautisme.sudgironde@adapei33.com  
☎ 05 57 31 00 28  
✉ 11 rue de Verdun - 33490 Saint-Macaire



Service d'Éducation Spécialisée  
et de Soins À Domicile

SESSAD AUTISME

Modalités d'appui  
et d'accompagnement des familles



## ● Soutien à la parentalité

Le Sessad autisme accompagne votre enfant dans tous ses lieux de vie (domicile, crèche, centres de loisirs, clubs sportifs, lieux de scolarisation...) pour faciliter son inclusion dans le milieu ordinaire.

Vous êtes la personne centrale dans son accompagnement éducatif, le Sessad autisme vous propose donc également un accompagnement pour vous permettre d'acquérir l'ensemble des outils adéquats à son suivi et au développement de son autonomie.

Le Sessad autisme vous propose, selon votre libre choix, différentes prestations pour vous accompagner vers une meilleure compréhension du fonctionnement de votre enfant et des techniques éducatives à mettre en place.

## ● Quelles prestations et modalités d'intervention auprès des familles ?

Le Sessad autisme vous propose des prestations pour une meilleure connaissance des spécificités liées à l'autisme et pour valoriser, renforcer et faire émerger vos compétences éducatives parentales afin de les ajuster au handicap de votre enfant.

- Informations sur les spécificités des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Mise en évidence des compétences de votre enfant et explications de ses difficultés liées à l'autisme
- Échange et écoute autour de la parentalité
- Orientation vers des services spécialisés selon vos besoins
- Guidance parentale (\*)

Ces prestations de soutien à la parentalité peuvent être mises en place dès l'accueil de votre enfant dans une structure (école, centre de loisirs...), en tenant compte de vos disponibilités et de celles du Sessad autisme.



### (\*) La guidance parentale

La guidance parentale a pour but d'améliorer la qualité de vie de toute la famille. La notion de "guidance" sous-entend à la fois les notions de conseil, d'aide, de soutien et d'accompagnement.

La guidance a pour objectif de vous informer et vous former pour vous aider à trouver les meilleures stratégies pour le quotidien. Elle vous permet de vous approprier les techniques visant à exercer l'attention conjointe, les interactions sociales, la communication, le jeu, l'autonomie quotidienne...

Cette guidance éducative, basée sur une démarche collaborative, favorise la généralisation des apprentissages de votre enfant et nous permet de vous soutenir dans la gestion du quotidien.